



RESPECT DES HORAIRES ET DES POINTS D'ENTRÉE / SORTIE :

Horaires habituels : 8h35 à 8h45 pour l'accueil du matin ; 11h55 pour la sortie du midi ; 13h05 à 13h15 pour la reprise de l'après-midi ; 16h15 pour la sortie du soir.



CIRCULATION

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

*Les parents ou accompagnateurs peuvent rentrer dans l'enceinte scolaire si cela leur semble nécessaire pour leur enfant. **L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.** Les parents ou accompagnateurs ne rentrent pas dans les bâtiments, sauf en Petite Section avec accord de l'enseignante.*



La température de l'enfant doit être prise avant de venir à l'école : **si elle dépasse 38°C l'enfant doit rester à la maison.** Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison.

Si un élève présente des symptômes, il sera isolé du groupe avec un masque et vous serez rapidement contactés.



Le port du masque n'est pas adapté pour les enfants de la PS à la GS. **Du CP au CM2, les enfants doivent porter le masque.** L'avis du médecin référent (médecin traitant habituel) détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école, collège et lycée en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Ces livraisons interviendront dès que possibles dans les écoles élémentaires. Dans chaque classe, nous cherchons la disposition permettant à la fois la distanciation et le travail pédagogique.

Dans l'école (intérieur et extérieur), tous les adultes portent le masque (enseignants, ASEM, stagiaires, accompagnateurs, intervenants,...)



Hygiène des mains : un lavage et séchage, avec une serviette papier (qui sera jetée dans la poubelle dédiée) s'effectuera :

- À l'arrivée dans l'école
- Après être allé aux toilettes
- En rentrant en classe après la récréation
- Avant de sortir le midi et le soir



Récréations : l'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise. Les récréations se font par groupe classe du CP au CM2.



Le **nettoyage** des sols et des grandes surfaces est réalisé au moins une fois par jour. Le **nettoyage** des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel est réalisé plusieurs fois par jour. Les locaux sont aérés au minimum toutes les 2h pendant 15 min au moins.

Merci de participer au respect de ces consignes, pour votre bien et celui de tous.